



DLA

Dispositif Local d'Accompagnement



Avril 2010

DLA : pour qui ? pour quoi ?

- Le DLA s'adresse aux structures qui :
 - développent des activités d'utilité sociale (sport, culture, social,..), associations, coopératives, structures insertion par l'activité économique
- Le DLA répond aux structures qui :
 - cherchent des solutions nécessitant un appui professionnel externe,ou
 - s'interrogent sur leur stratégie de consolidation, de développement de leurs activités.



DLA : qu'est-ce que c'est ?

- Une prise en charge du financement et de la mise en œuvre d'actions d'ingénierie, individuelles ou collectives
- Un dispositif destiné à soutenir l'activité et l'emploi dans les secteurs de l'économie sociale et solidaire.
- Un réseau d'experts
- Des apports sectoriels grâce aux Centres Nationaux d'Appui et de Ressources
- Un suivi des structures dans une logique de plan d'accompagnement
- Un outil d'animation territoriale (neutralité du DLA aide à la mise en lien des acteurs des territoires)

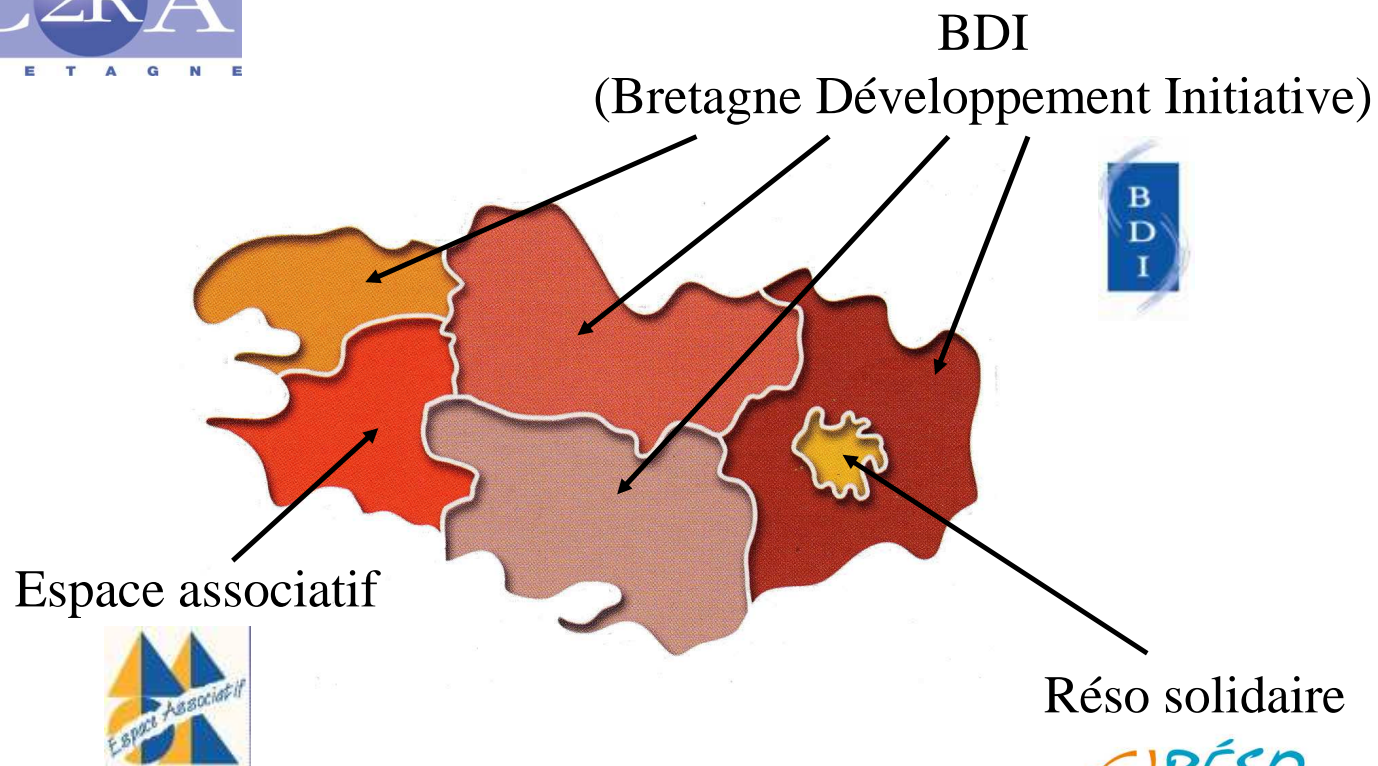
L'accompagnement DLA, qu'est-ce que c'est pour une structure bénéficiaire ?

- Une aide méthodologique
- Un œil extérieur
- De la compétence et de la matière grise
- Un outil mise en mouvement et d'aide au changement

L'accompagnement DLA, qu'est-ce que ce n'est pas pour une structure bénéficiaire ?

- Une source de financement
- Un outil de formation
- Un audit
- Un fournisseur d'études
- Un expert qui fait à la place de la structure
- Un dispositif pour tout résoudre

LES PORTEURS DU DLA en Bretagne



Les liens internet

- Site de la CRES (Chambre Régionale de l'Economie Sociale)

→ <http://bretagne.c2ra.org/>

- Site de l'Avise

→ <http://www.avise.org/>
(Lien Dispositif DLA-C2RA)

